



PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pièces obligatoires

- **Attestation Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)** uniquement pour les étudiants ou les apprentis de formation initiale ; exonération pour les étudiants boursiers mais démarche indispensable pour accéder à l'inscription en ligne avec un numéro de CVEC
- **Copie de la carte d'identité** pour les étudiants français et européens
OU
- **Traduction en français de l'extrait d'acte de naissance** pour les étudiants étrangers
- **Copie du diplôme ou attestation de réussite** qui atteste du niveau requis
OU
- **Traduction certifiée** pour les diplômes étrangers
- **Relevé de notes de l'examen d'Etat** pour les DUCG2 – DUCG3 – DUSCG1 – DUSCG2 qui ont passé l'examen
- **Une photographie d'identité récente** sous le format JPG ou PDF uniquement
- **Autorisation d'utilisation des données personnelles et de la photographie complétée et signée** (disponible sur le site de l'IAE dans la partie inscription). Elle est nécessaire pour utiliser votre carte étudiante Aquipass.

Pièces complémentaires selon votre situation

- **Avis d'attribution conditionnelle de bourse du CROUS (recto-verso) pour 2022-2023 pour les boursiers**
- **Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté obligatoire ou attestation de recensement (JDC ex. JAPD) pour les étudiants français âgés de moins de 25 ans**
- **Autorisation d'inscription du père, de la mère ou du tuteur** (disponible sur le site de l'IAE dans la partie inscription) si l'étudiant est mineur le jour de l'inscription